



AVIS PUBLIC D'ÉLECTION

LE DIMANCHE 5 NOVEMBRE 2017
LOI SUR LES ÉLECTIONS ET LES RÉFÉRENDUMS
DANS LES MUNICIPALITÉS (Art. 99)

AVIS EST DONNÉ AUX ÉLECTEURS DE LA VILLE DE TERREBONNE QUE :

Le poste de maire de la ville de Terrebonne et le poste de conseiller pour chacun des 16 districts électoraux de la ville de Terrebonne sont ouverts aux candidatures.

1. Les formulaires de déclaration de candidature aux postes de maire de la Ville de Terrebonne et de conseiller de la ville de Terrebonne sont disponibles au bureau du président d'élection au 775, rue Saint-Jean-Baptiste, Terrebonne, province de Québec, J6W 1B5, de 8h15 à 12h et de 13h à 16h30 du lundi au jeudi et le vendredi de 8h30 à 12h.
2. Toute déclaration de candidature à l'un ou l'autre des postes ouverts devra être produite au bureau du président d'élection ou à l'adjoint désigné pour recevoir les déclarations de candidature durant les heures normales d'ouverture des bureaux, du vendredi 22 septembre 2017 au vendredi 6 octobre 2017.

À NOTER: Le vendredi 6 octobre 2017, le bureau sera ouvert de 9h à 16h30 sans interruption.

3. Si plus d'un candidat pose sa candidature à un même poste, un scrutin sera tenu le dimanche 5 novembre 2017 de 10h à 20h et un vote par anticipation sera tenu le dimanche 29 octobre 2017 de 12h à 20h.
4. J'ai nommé pour agir à titre de secrétaire d'élection Me Nathalie Bohémier et pour agir à titre d'adjoint au président d'élection Madame Francine Charbonneau-Lamarre et Me Pierre Archambault.
5. Vous pouvez me rejoindre en communiquant au bureau du président d'élection à l'adresse et au numéro de téléphone suivant:

Bureau du président d'élection
775, rue Saint-Jean-Baptiste
Terrebonne (Québec)
J6W 1B5
Tél.: (450) 961-2001

Donné à Terrebonne, ce 13^e jour du mois de septembre 2017.

Le président d'élection

Me Denis Bouffard, avocat

Cet avis est également disponible sur le site Internet de la Ville de Terrebonne

